



## QUESTION-RÉPONSE POUR LES CITOYENS

### Séance ordinaire du conseil municipal du 1er décembre 2020

**Nom :** M Paul Desrosiers

**Question #1 :** J'aimerais savoir si la Municipalité a amorcé des démarches en vue de l'obtention de subventions dans un programme de restauration de patrimoine pour le bâtiment de La Maison de la Culture. Dans l'affirmative, où en est l'avancement du dossier ?

**Réponse #1 :** Oui, la municipalité a manifesté à la MRCVR son intérêt pour le Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier, programme du gouvernement du Québec géré par la MRCVR, avec l'intention de remédier à la détérioration de la Maison de la culture. La MRCVR procédera à l'embauche d'une ressource sous peu pour mettre en œuvre le processus.

Le conseil municipal a voté une résolution le 27 octobre dernier afin de mandater une firme d'architecte pour la réalisation d'un carnet de santé, ce qui est une condition pour se qualifier à une subvention dans le cadre du nouveau programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier dans le volet municipal.

**De :** Mme Chantal Denis, mairesse

**Date :** 1er décembre 2020 à la séance ordinaire du conseil

---

**Nom :** Mme Lyette Archambault

**Question #2 :** À la suite de la question posée par M. Campeau dans la dernière Gloriette, je tiens à vous faire part de mon désaccord face à un désistement éventuel de la Municipalité de son adhésion de l'Association des plus beaux villages du Québec. Il va sans dire que cette désignation qualifie justement et adéquatement notre village et représente une source importante de motivation pour les citoyens à poursuivre leurs efforts dans ce sens. Il s'agit d'une caractéristique de grande valeur pour notre communauté. Ainsi, j'estime que nous nous devons de témoigner de manière tangible notre fierté à se différencier de la sorte puisque cette particularité est le reflet de notre identité. Il est donc souhaitable de conserver cette distinction tant et aussi longtemps que notre village se démarquera des autres par la beauté et la qualité de son patrimoine naturel et bâti.

**Réponse #2 :** Le conseil municipal a voté une résolution ce soir en faveur à l'abonnement de la municipalité à l'association des plus beaux villages du Québec pour l'année 2021 au coût de 1 429,50 \$ avant taxes.

**De :** Mme Chantal Denis, mairesse

**Date :** 1er décembre 2020 à la séance ordinaire du conseil